

ORDRE DU JOUR
Assemblée générale annuelle
23 mai 2024 – 13 h 30

- 13 h 00 Branchement à la plateforme ZOOM (Identification)
- 13 h 30 Ouverture de l'assemblée générale annuelle et présences
- 1) Présentation des membres du CA et du personnel
 - 2) Lecture et adoption de l'avis de convocation
 - 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 4) Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
 - 5) Lecture et adoption des procédures d'assemblée
 - 6) Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 mai 2023
 - 7) Mot du Vice-président
 - 8) Présentation de la direction
 - a) Rapport d'activités 2023-2024
 - b) Période de questions
 - c) Adoption du rapport d'activités
 - 9) Lecture et adoption des états financiers au 31 mars 2024
 - 10) Ratification de l'auditeur indépendant pour la prochaine année
 - 11) Présentation du budget prévisionnel 2024-2025
 - 12) Nomination d'un président et secrétaire d'élection et des scrutateurs
 - 13) Élections ou ratification (2 ans) dans : La Mitis, La Matanie, La Matapédia et Côte-de-Gaspé
 - 14) Date de la prochaine assemblée générale annuelle
 - 15) Levée de l'assemblée

Les résultats des officiers élus au sein du conseil d'administration seront dévoilés lors du prochain bulletin aux membres et par communiqué aux médias.